



demande de titre de séjour de 10 ans

Par **arn**, le **27/03/2021** à **19:47**

Bonjour,rnrnJe suis un algérien, rentré en France à l'âge de 16 ans, avec un visa touriste en 201. J'ai vécu 2 ans chez ma belle-sœur qui est française, j'ai eu mon premiers titre de séjour étudiant d'une durée d'an à mes 18 ans, et, au renouvellement on m'a donnée un titre de séjour vie privée familial (je n'ai pas fait une demande spéciale de base c'était pour renouveler mon titre étudiant). Depuis, j'ai effectué 3 renouvellements de mon titre de séjour vie privée familiale d'1 an (pour recapituler, en tout j'ai eu 1 titre avec mention étudiant et 3 titres avec mentions vie privée familiale).rnrnEntre temps, j'ai passé mon brevet des collèges ici, puis mon BAC et normalement, cet été je vais avoir mon BTS et je vis seule depuis 3 ans.rnrnMon titre actuel expire en juillet 2021 et je souhaite demander un titre de séjour de 10 ans.rnrnEt j'ai peur, si je demande le titre de 10 ans ça soit refusé et que on ne me donne pas le titre d'un an et que je reçois une **OQTF**.rnrnDonc mes questions sont : est ce que je fais la demande d'une carte de 10 ans ou je n'ai pas le droit ? et je risque quoi si je fais la demande ?rnrnEt comment ça se fait que je suis passé d'un titre de séjour étudiant à vie privé familiale sachant je n'ai pas fait la demande moi-même ?rnrnJe vous remercie d'avance pour votre aide précieuse.

Par **Tisuisse**, le **28/03/2021** à **06:26**

Bonjour,rnrnAfin d'éviter de déposer un dossier incomplet ou contenant des erreurs, voyez un avocat spécialisé qui vous aidera à constituer votre dossier et en suivra son évolution.